

# GARRIGUES STE EULALIE

BULLETIN MUNICIPAL N°17 Mars 2012





## **LE MOT DU MAIRE**

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je suis en mesure de vous donner maintenant quelques précisions sur nos employés du service administratif.

Céline Deneau, pendant longtemps en congé maladie, a présenté sa démission au 31 décembre 2011. Elle a changé d'orientation et travaille à son compte. Nous lui souhaitons pleine réussite dans son entreprise.

Pour pallier son absence, nous avons embauché à temps partiel et en CDD Frédérique Canto et Cécile Turion qui ont donné entière satisfaction. Nous avons décidé, à compter du 1<sup>er</sup> février 2012, de les titulariser sur leur poste d'adjoint administratif, pour 17 heures 30 par semaine chacune.

Ayant par ailleurs trouvé des compléments d'horaires dans d'autres mairies ou syndicats, elles travaillent à temps plein. Sabine Vidal, pour sa part, assure 20 heures au secrétariat. C'est donc au total un poste et demi qui permet d'assurer le fonctionnement du secrétariat tout au long de l'année, à la satisfaction des personnels concernés et, je pense des administrés.

L'appel d'offres pour la réfection de la toiture du Temple vient d'être lancé, l'entreprise retenue devra être en mesure d'effectuer les travaux au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2012.

Quant à l'aménagement du carrefour du CD 982, des Garriguettes et du Pigeonnier, il faudra attendre encore un peu, le projet que le bureau d'études a proposé n'est pas validé par les services du Conseil Général, responsable des routes départementales. Il doit donc établir un autre projet.

Vous souhaitant bonne lecture de ce nouveau numéro,

Bien cordialement

Le Maire  
D. Viala

# ETAT CIVIL

A notre connaissance :

## NAISSANCES :

Dylan Montre Lafont, né le 13 novembre 2011 à Nîmes, fils de Sabine Lafont et Sébastien Montre, petit fils de Colette et Eric Lafont.

Sasha Estublier, née le 15 décembre 2011 à Nîmes, fille de Laëtitia Bacquet et Eddy Estublier.

Kévin Navet, né le 26 décembre 2011 à Nîmes, fils de Sandrine Paris et Didier Navet.

Louise Brusques, née le 15 janvier 2012 à Montpellier, fille de Mélanie Volant et Alexandre Brusques.

Lily Aouadi Roquel, née le 18 janvier 2012 à Aix en Provence, fille de Stéphanie Roquel, Conseillère Municipale, et Kouider Aouadi, petite fille de Françoise et Jean Paul Roquel.

Alice Pierret, née le 11 février 2012 à Nîmes, fille de Céline Monfourny et Sébastien Pierret.

Louison Kielpinski, née le 18 février 2012 à Chalon sur Saône, fille de Candy Saudubret et de Corentin Kielpinski, petite fille de Didier Kielpinski, Conseiller Municipal.

Tous nos vœux de santé et bonheur aux bébés.

## MARIAGE :

Catherine Chaudet et Thierry Bons, le 11 février 2012, domiciliés à Garrigues Ste Eulalie.

Tous nos vœux de bonheur accompagnent ce couple.

## DECES :

Monsieur Lin Coste décédé le 7 janvier 2012 à Vagnas (Ardèche), papa d'Alain Coste.

Nous renouvelons notre sympathie à cette famille dans la peine.

# INFORMATIONS DIVERSES

## INCIVILITES :

Quelques ados commettent des « bêtises » en tout genre dans le village : jets d'objets sur des voitures à la boulangerie, éventration de sacs poubelles, jets de cailloux sur la toiture de l'école, dégradation des vasques de fleurs, j'en passe et des meilleures ! Les habitants sont excédés et ne supportent plus ce genre de vandalisme. Je demande solennellement à ces jeunes d'arrêter ces agissements avant que ces situations ne dégénèrent ou que des poursuites soient engagées. Je demande également aux parents d'être plus vigilants, afin que le calme revienne dans le village.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES : Effectif R.P.I :

Afin d'établir la prévision des effectifs pour le R.P.I. Garrigues Ste Eulalie / Collorgues la plus précise possible, les parents dont les enfants sont nés en 2009 sont priés de venir les inscrire en mairie le plus rapidement possible.

## RAPPEL DU SERVICE DES PASSEPORTS BIOMETRIQUES :

Afin que vos demandes soient instruites dans les meilleures conditions, nous vous rappelons que le service des passeports de la Mairie de la Calmette fonctionne :

### **Sur rendez vous uniquement**

Le lundi de 14 heures à 17 heures et le mercredi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30.

**Un nouveau numéro de téléphone est mis en place pour joindre le service des passeports biométriques de La Calmette, pour tout renseignement ou prise de rendez vous : Tél : 04.66.81.86.71**

Les imprimés CERFA, pour l'établissement du passeport sont à retirer à la **Mairie de Garrigues Ste Eulalie.**



## MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :

A compter du 1<sup>er</sup> avril et jusqu'au 30 septembre, la déchetterie de Choudeyrague est ouverte :

- Le lundi, mercredi et vendredi de 15 heures 30 à 18 heures 30.
- Le samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 18 heures 30.

## RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

La collecte des ordures ménagères sera assurée les mardis 1 et 8 mai et le jeudi 17 mai comme d'habitude.

## SECRETARIAT DE MAIRIE :

Le secrétariat de la mairie sera fermé les lundis 30 avril et 7 mai ainsi que le vendredi 18 mai 2012.

## CIRCULATION EN QUAD : RESPECT DES CULTURES

Les terres agricoles plantées ne se voient pas toujours et nous vous rappelons qu'il est interdit de les traverser afin de ne pas abîmer les cultures.

## PREVENTION DES INCENDIES DE VEGETATIONS :

Débroussailler est une obligation légale.



Les terrains situés en zone urbaine doivent être débroussaillés en intégralité; en zone non urbaine le propriétaire de la construction doit assurer le débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de celle-ci et sur 10 m de part et d'autre de la voie d'accès.

Le débroussaillage consiste à réduire la densité de la végétation au sol et aérienne ce qui permet de diminuer la propagation du feu ainsi que son intensité.

L'arrêté préfectoral n°2006-131-4 du 11 mai 2006 précise les obligations de débroussaillage faites aux propriétaires ainsi que les amendes encourues en cas de non respect de ces obligations.

## BRULAGE DES VEGETAUX :

Par ces temps de sécheresse, Monsieur le Préfet du Gard est amené à prendre des arrêtés d'interdiction de brûlage qui modifient la réglementation générale que vous trouverez ci-dessous. Ces indications sont affichées dans les panneaux d'affichage de la commune ainsi que diffusées sur le site internet de la Mairie.

Usage du feu par le propriétaire	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
						15						
Brûler des végétaux coupés	Possible (*) sans déclaration	Possible (*) avec déclaration				INTERDIT			Possible (*) sans déclaration			
												
Brûler des végétaux sur pied	Possible (*) avec déclaration					INTERDIT			Possible (*) avec déclaration			

(\*) Sauf si vent supérieur à 20 Km/heure

## ELECTIONS :

Retenez bien ces dates :

Elections Présidentielles, 1<sup>er</sup> tour : 22 avril 2012, 2<sup>ème</sup> tour : 6 mai 2012.

Elections Législatives, 1<sup>er</sup> tour : 10 juin 2012, 2<sup>ème</sup> tour : 17 juin 2012.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ».

## BASSINS DE RETENTION DES MAISONS INDIVIDUELLES :

Je rappelle que toute construction, en lotissement ou hors lotissement, doit être équipée lors de sa réalisation d'un bassin de retenue des eaux pluviales, prévu pour récupérer 100 litres d'eau par m<sup>2</sup> de surface imperméabilisée.

Les règlements propres aux lotissements sont très précis à ce sujet. Cette règle a un caractère **obligatoire**.

Il est bon de rappeler également la règle générale concernant l'écoulement des eaux : le propriétaire aval ne peut pas s'opposer et il est tenu de recevoir les eaux des terrains en amont qui s'écoulent de **façon naturelle**

Le propriétaire amont ne doit rien faire qui puisse **aggraver** l'écoulement de ces eaux.

Ce problème lorsqu'il n'est pas traité correctement, provoque, lors de fortes précipitations, des difficultés de voisinage regrettables.

## CONSOMMATIONS D'EAU :

Le SIVOM de la Région de Collorgues, qui assure la distribution d'eau potable à 13 communes, nous a communiqué une liste de gros consommateurs de Garrigues Ste Eulalie. Une nouvelle fois, nous attirons l'attention de ces derniers : la ressource en eau, qui est un bien commun, n'est pas inépuisable et il convient que chacun en soit économe et l'utilise à bon escient.

## RESTRICTION D'EAU :

Le Département est en état de déficit pluviométrique très important et les pluies de ces derniers jours n'ont pas été suffisantes pour rétablir la situation pluviométrique. Compte tenu de cette situation, Monsieur le Préfet du Gard a décidé d'instaurer des mesures de limitation des usages de l'eau dans le Gard :

**Sont notamment interdits le remplissage complet des piscines** (à l'exception de la première mise en eau des piscines nouvellement construites) et **le lavage des véhicules** et **entre 8 et 20 heures : l'arrosage des jardins, des potagers, des pelouses, jardins d'agrément et espaces verts privés.**

**CETTE REGLEMENTATION S'APPLIQUE EGALEMENT AUX PERSONNES DETENTRICES D'UN FORAGE.**

**CES MESURES PRENNENT EFFET DES MAINTENANT ET SERONT MAINTENUES JUSQU'AU 30 AVRIL 2012**

## LISTE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Nom	Activités	Adresse	Coordonnées
<b><i>ETS BERTETTO PEPINIERISTE</i></b>	Plantes grimpantes et plantes à parfum.	15 Avenue de Collorgues 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel 04.66.81.28.56 E-mail : ets.bertetto@laposte.net
<b><i>SAS BANCILLON BTP</i></b>	Bâtiment, Travaux Publics	5 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel 04.66.81.20.29 Fax : 04.66.81.20.04
<b><i>BAUDUIN Laurent</i></b>	Infirmier à domicile	25, Chemin du Gourg de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 04.66.20.52.39 Port : 06.31.72.84.32
<b><i>EURL LE BAYOU</i></b>	Locations vacances	10 Impasse Pasquier 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 03 85 92 19 34 Port : 06 23 69 40 48 E-mail : gardella.claude@ wanadoo.fr
<b><i>ENTREPRISE BRESSAC Jean Marie</i></b>	Electricité Générale	5 Rue du Château d'Eau 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel 06.16.51.64.79
<b><i>BROCHE Nicolas EURL Grain de Chaux</i></b>	Ravalement de façade en enduits à la chaux aérienne, petite maçonnerie, zinguerie	6 Allée de la Figuière 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 06.18.23.07.10 E-mail : graindechoux@orange.fr
<b><i>Garage BROUSSON Philippe</i></b>	Mécanique Auto	14 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.90.29

<i>Nom</i>	<i>Activités</i>	<i>Adresse</i>	<i>Coordonnées</i>
<b>BRUNET André</b> <i>Domicile Services</i>	Entretien, espaces verts, nettoyage, aide aux personnes...	3 Chemin du Gourg de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.63.85.77 Port : 06.26.55.35.90
<b>COSTE Alain</b> <i>Peintures Garrigoises</i>	Rénovation, décoration, revêtements muraux, peintures extérieures et intérieures	7 Avenue des Pins 30190 Garrigues Ste Eulalie	Port : 06.25.32.03.67
<b>SARL SPBS</b> <i>« Mil et un Délice »</i>	Boulangerie, Pâtisserie, Viennoiserie	2 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.52.28 Port : 06.89.73.57.19
<b>FIQUET- DENEAU</b> <i>Mona</i>	Location saisonnière	18 Rue du Château d'Eau 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 09.79.20.78.22 Port : 06.82.38.09.71
<b>ESTUBLIER Eddy</b> <i>ELEC +</i>	Electricité, Climatisation, Alarme, Automatisation, Plomberie	5 Chemin du Gourg de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél/Fax 04.66.59.40.21 Port 06.16.51.32.98
<b>FAZAI Ayachi</b> <i>Carrosserie Garrigoise</i>	Carrosserie, peinture auto	14 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.90.29
<b>GALIZZI-LAUTIER</b> <i>Christine</i>	Masseur Kinésithérapeute	3 Avenue des Oliviers 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.90.07 Port 06.11.58.31.10
<b>S.E.E. GALIZZI</b>	Travaux Publics	11 Avenue de la République 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.20.77
<b>GARCIA SERVICES</b>	Peinture, Ferronnerie, Plomberie, Petite maçonnerie	44 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.98.54 Port 06.21.83.83.53
<b>GARCIA Sylvain</b>	Création et entretien espaces verts	44 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 04.66.81.98.54 Port : 06.88.93.41.34
<b>GIBERT Franck</b> <b>SANDALES DE</b> <b>L'UZEGE</b>	Fabrication et Vente de Sandales Cuir	1 Avenue de la République 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.22.96.76 Port 06.25.73.69.29
<b>ENTREPRISE</b> <b>GIBERT Sébastien</b>	Maçonnerie Générale, Restauration	4 Rue des Tamaris 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél 04.66.81.00.40 Port 06.71.62.87.50 E-mail : sebastien.gibert4@wanadoo.fr
<b>ENTREPRISE GOUT</b> <b>Luc</b>	Maçonnerie Générale	40 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.81.24.81 Port : 06.16.25.42.82
<b>HENRY Matthieu</b> <b>ECO ENERGIES</b>	Installation équipements solaires	15 Avenue des Pins 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 08.75.46.89.74 E-mail : eco-energies@wanadoo.fr
<b>LA ROCCA Tony</b> <b>Jardins de Garrigues</b>	Paysagiste, entretien et création de jardins	1 Allée de la Figuière 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 04.66.63.25.89
<b>SARL MARCON &amp; Fils</b>	Maçonnerie générale, restauration, charpente, couverture	30 Avenue de la Mairie 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.81.21.63 Port : 06.30.85.59.38
<b>MONTEIL Christine</b> <b>EURL VILLAS</b> <b>GARDOISES</b>	Réalisation de villas, rénovation	4 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.21.54.63 Port : 06.23.23.77.94 www.villas-gardoises.com
<b>QUET Samuel</b> <b>PPC</b>	Plans, permis, conception Site : plans-permis-conception. web.officelive.com	9 Rue des Ormeaux 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 06.13.15.02.44 E-mail : <a href="mailto:samuelquet@hotmail.fr">samuelquet@hotmail.fr</a>
<b>RESTAURANT LA BERGERIE</b> <b>Angélique Herard</b> <b>Angélique Aviles</b>	Restaurant Ouvert tous les jours Sauf le mardi soir et mercredi toute la journée	12 Avenue de la Mairie 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél : 04.66.81.27.41 Port : 07.70.62.64.29
<b>WAREMBOURG</b> <b>Florence</b>	Coaching de la vie professionnelle et personnelle, psychothérapie	5 Rue Damon 30190 Garrigues Ste Eulalie	Port : 06.71.61.02.42

## **LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES SUR LA COMMUNE DE GARRIGUES SAINTE EULALIE**

Stéphanie BORRELLI 8 Rue de la Condamine	Tél : 04.66.37.02.93
Catherine BROUSSON 9 Avenue des Oliviers	Tel : 04.66.63.03.12
Sandrine CLAUZEL 10 Rue des Ormeaux	Tel : 04.66.57.13.60
Nathalie JULVE 9 Rue des Tamaris	Tel : 04.66.81.29.99
Christine MOUSSET 15 Rue des Amandiers	Tel : 04.66.63.18.64
Myriam OLIVEIRA DA COSTA 31 Rue de l'Egalité	Tel : 04.66.81.99.59
Françoise VALLAT 4 Avenue des Tennis	Tel : 04.66.81.95.93

### **RESUMES DES COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil douze, le 12 janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Daniel Viala, maire. Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Stéphanie Roquel qui a donné procuration à Daniel Viala, de Jean Pierre Congy à Marie Madeleine Gibert. Anne Gout est absente excusée. Marie Madeleine Gibert est nommée secrétaire de séance.  
Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 23 novembre 2011.

#### **1. PERSONNEL COMMUNAL :**

Mme Céline Deneau, adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet a démissionné de son poste au 31 décembre 2011.

Il est proposé au Conseil Municipal la création de deux postes à temps non complet : 17 heures 30 chacun par semaine  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création de ces deux emplois à compter du 1<sup>er</sup> février 2012.

#### **2 - CLSH 2012**

Le compte rendu de la réunion du 5 janvier 2012 avec Equilibre est fait par Didier Kielpinski.

Une nouvelle convention est à signer pour 2012.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- que ce CLSH sera organisé au cours des vacances de février, pâques, juillet et aux vacances d'automne 2012.
- d'approuver l'organisation pendant le CLSH de juillet de mini séjours,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association Equilibre pour la gestion du CLSH
- précise que le montant de cette dépense sera prévu au budget communal article 6288.

Pour le camp d'ado, l'Association Equilibre propose cette année d'organiser 1 seul séjour.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'organisation d'un camp d'adolescents par l'Association Equilibre d'une semaine au mois de juillet 2012

#### **3 - REMUNERATION AGENT RECENSEUR :**

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012.

Virginie Turion et Florence Gayet ont été nommées agents recenseurs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.



#### **4 - RECYCLAGE ET RECUPERATION TEXTILE :**

Le SITOM Sud Gard s'apprête à contractualiser avec l'éco organisme Eco TLC en charge de la filière : textiles, linges de maison, chaussures (TLC).

Pour concrétiser le lancement de cette filière, le Sitom a besoin d'une délibération de 75% des communes adhérentes lui donnant mandat pour la conduite de leurs relations avec Eco TLC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner mandat au Sitom Sud Gard pour la conduite de leurs relations avec Eco TLC.

#### **5 - AMENAGEMENT DU CARREFOUR**

Proposition de AZUR GEO :

- faire un plateau surélevé d'une longueur de 30 mètres environ qui prendra les quatre axes et ralentira la circulation.
- prolongation du trottoir sud largeur 1.40 m à privilégier pour les piétons plutôt que celui au nord (côté pigeonnier)
- un aménagement au milieu des deux voies Avenue du Pigeonnier ;
- un aménagement paysager sur la parcelle achetée par le Conseil Général, arrêt de bus, parking ? Projet à suivre.

#### **6 - TRAVAUX DU TEMPLE :**

Pour le lancement de la procédure d'appel d'offres, M Grillet doit établir le dossier de consultation des entreprises. Nous devrions le recevoir fin de cette semaine.

Le contrat de maîtrise d'œuvre confié à M Grillet est de 6 % du montant des travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre à M Grillet, autorise M le Maire à signer le contrat et à lancer l'appel d'offres sur la réfection de la toiture.

#### **7 - QUESTIONS DIVERSES :**

##### **1. Bibliothèque :**

Il est évoqué les problèmes de place dans la salle d'en bas occupée par la bibliothèque et le club du 3<sup>ème</sup> âge. Il est proposé l'installation de la bibliothèque dans la salle du Conseil au premier étage, la salle d'en bas serait réservée aux réunions du conseil, aux mariages et au troisième âge. Cette proposition sera étudiée avec les bénévoles de la bibliothèque.

##### **2. Fête 13 juillet et fête des associations :** beaucoup de discussions autour de ces 2 manifestations, mais aucune décision n'est prise, à remettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

##### **3. Fossé Lieu dit Le Grés à Ste Eulalie en bordure de la vigne de M Galizzi :**

Patrick Bancillon explique les travaux à faire : casser au brise roche des rochers dans le ruisseau afin de faciliter l'écoulement des eaux. Un devis a été demandé à SEE Galizzi. Le devis est accepté à l'unanimité et le reste des travaux du fossé sera réalisé par les employés communaux.

La séance est levée à 20 heures.

-----

L'an deux mil douze, le 29 février à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Daniel Viala, maire. Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Stéphanie Roquel qui a donné procuration à Daniel Viala, de Matthieu Henry à Jean-Pierre Congy, de Bruno Michel à Corine Lafeuillade, de Lionel Dussaut à Anne Gout, de Gérard Bancillon à Marie-Madeleine Gibert. Didier Kielpinski et Anne Levoyer sont absents excusés.

Corine Lafeuillade est nommée secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 12 janvier 2012.

#### **1. ACHAT DE TERRAIN**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de ses différents échanges avec M et Mme Rouveyrolles et leur avocat pour l'achat de la parcelle située derrière le cimetière qui est en espace réservé pour l'extension de celui-ci. N'ayant pas eu de réponse favorable, le service des domaines a été sollicité pour une estimation de cette parcelle.

Après être venu sur place, l'évaluation de cette parcelle a été estimée à 9 000 € auxquels se rajoutent une indemnité de remplissage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire une proposition d'achat de la parcelle cadastrée section AK N° 34 d'une superficie de 1 800 m<sup>2</sup> au prix de 10 350 € à M et Mme Rouveyrolles, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de la commune.

## **2. AMENAGEMENT CARREFOUR ENTREE EST GARRIGUES**

Suite à l'organisation d'une réunion entre la Commune, Azur Géo et l'Unité Territoriale pour présenter l'ébauche du projet d'aménagement du carrefour par création d'un plateau surélevé, M Tourrière de l'Unité Territoriale a émis un avis défavorable à cette solution et a proposé la réalisation d'une « chicane ».

Azur Géo a retravaillé sur cette solution, plus chère que la précédente et a dessiné une ébauche.

Monsieur le Maire a également contacté M Cavard, Conseiller Général, pour voir si d'autres solutions existent. Ce dernier a proposé de le rencontrer avec M Bousquet, responsable de l'UT d'Ales.

Le Conseil Municipal propose d'attendre le rendez-vous et de prendre une décision ensuite.

## **3. DROIT DE PLANTATIONS DES VIGNES**

Les différentes organisations agricoles demandent aux Conseils Municipaux de les soutenir dans leur action en vue d'annuler la directive européenne supprimant les droits de plantation des vignes et proposent de prendre la délibération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de soutenir les différentes organisations agricoles et de prendre la délibération.

## **4. QUESTIONS DIVERSES**

### **◆ Alimentation électrique**

Suite à l'étude pour l'alimentation électrique d'une parcelle située aux Garrigasses demandée au SIE, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le devis et décide de donner son accord au SIE pour la réalisation de ces travaux.

### **◆ Place du Gourg de la Rose**

Pour résoudre les problèmes d'écoulement des eaux pluviales sur cette place, nous avons demandé à Azur Géo de nous établir un devis pour refaire le drainage qui ne fonctionne pas et le regoudronnage avec reprise des niveaux.

Le Conseil Municipal décide de prendre un peu de temps pour réfléchir si d'autres solutions peuvent être envisagées.

### **◆ Eclairage Public**

Le poste d'éclairage public qui se trouvait Rue de l'Egalité à côté de l'entreprise Bancillon avait été enlevé suite à la pose des EP pour la boulangerie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de remettre en service ce poste d'éclairage.

### **◆ Tour de France**

Pour information, le tour de France passera à Garrigues Ste Eulalie le 14 juillet vers midi.

### **◆ Pièce de théâtre**

Jean Pierre Congy a rencontré M Renassia de la compagnie de l'Ours qui lui a proposé de venir se produire à Garrigues Ste Eulalie le 6 octobre 2012 avec les conditions suivantes :

- Prêt du foyer

- Coût de la prestation : 600 € diminués des recettes d'entrée de 6€ par spectateur, la commune ayant la possibilité de moduler ce prix

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre en place cette manifestation et définit le prix d'entrée à 3 € par personne ainsi que la gratuité pour les enfants de moins de 12 ans.

La séance est levée à 20 heures 10.

## DES NOUVELLES DE NOS CLUBS :

### CALENDRIER DES FESTIVITES :

- Dimanche 1<sup>er</sup> avril 2012 : Marché aux fleurs à Collorgues dans la cour du château de 10 à 17 h.
- Dimanche 15 avril 2012 : Kermesse de Terre des Enfants au foyer de Garrigues Ste Eulalie.  
Loto à partir de 15 heures 30.
- Dimanche 29 avril 2012 : Marche et Randonnée VTT, organisées par l'Association Le Temps des Copains.  
Renseignements au 04.66.81.91.61
- Mardi 8 mai 2012 : Commémoration de la victoire de 1945, cérémonie à 11 heures 30 devant le monument aux morts, suivie d'un apéritif.
- Jeudi 17 mai 2012 : Vide grenier sur la place de la Mairie à Garrigues Ste Eulalie.  
Inscriptions auprès de Carine Carretero au 06.13.64.55.42 ou Delphine Teste au 06.09.63.69.28 (emplacement 2.50 € /ml).
- Dimanche 20 mai 2012 : Kermesse de la communauté protestante au foyer de Garrigues Ste Eulalie.  
Loto à partir de 15 heures 30.
- Samedi 9 juin 2012 : Soirée Cochonnaille organisée par l'Association « Vive la Fête » sur la place de la Mairie à Garrigues Ste Eulalie.
- Vendredi 22 juin 2012 : Fête de la Musique sur la Place du 19 mars 1962 avec mise en route du four

### TERRE DES ENFANTS

Je voudrais partager avec vous nos préoccupations pour notre filleule Claudia, 13 ans. En pleine crise d'adolescence, elle est devenue kleptomane. Rejetée par sa famille, elle a dû être placée en internat. Sa situation paraissait assez catastrophique et nous nous sentions un peu démunis. Notre parrainage lui fait plaisir et elle compte sur notre aide. Il n'est pas question pour nous, bien sûr, de la laisser tomber. Les dernières nouvelles sont encourageantes et elle devrait rentrer chez elle à la fin de l'année. Elle nous écrit régulièrement et nous lui répondons. Sa famille vit de ce qu'elle trouve dans les poubelles, c'est-à-dire de très peu de choses ; rien à voir avec ce que l'on peut trouver à la déchetterie !

Nous vous invitons chaleureusement à notre kermesse annuelle du dimanche 15 avril, le dimanche après Pâques. Nous avons besoin de votre générosité pour pouvoir gâter nos filleuls.

L. Mordant

### CLUB DES AINES LA FARIGOULE

Avec l'arrivée du printemps, la Farigoule vous propose plusieurs rencontres conviviales.

- Un repas : mardi 24 avril 2012 au foyer de Garrigues Ste Eulalie, à midi.  
Renseignements et inscriptions avant le 15 avril auprès d'un membre du bureau.
- Une sortie : jeudi 10 mai 2012 à Carcassonne avec visite de la cité et du Parc Australien en petit train.

Pour de plus amples renseignements, adressez vous aux organisateurs :

- Monsieur Jean Paul Griot Tél : 04.66.81.24.66
- Madame Francine Frick Tél : 04.66.81.20.83
- Madame Florence Galizzi Tél : 06.10.11.75.65

Dernier délai pour les inscriptions : jeudi 3 mai 2012

- Journée paëlla : mardi 26 juin 2012, à midi, au foyer de Garrigues Ste Eulalie, réservée aux adhérents du club.

Les personnes qui le souhaitent peuvent, dès à présent, rejoindre le club, sans attendre la prochaine Assemblée Générale.

Prévisions : Sortie jeudi 20 septembre 2012 à St Guilhem le Désert.

Loto annuel le dimanche 4 novembre 2012.

Goûter mardi 27 novembre 2012, réservé aux adhérents, pour fêter les 35 ans du club.

Bienvenue à tous.

## **RANDONNEE PEDESTRE GARRIGOISE**

Marcher ensemble est pour nous tous une activité de bien être, mais également un moment de convivialité.

Nos marches, le 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, alternent une sortie proche de notre village un mois avec une sortie plus éloignée le mois suivant.

Nos randos font 12 km environ et sont accessibles à toutes et à tous, venez essayer !



Photo du groupe lors de notre marche de février

Le programme des prochaines randos :

18 mars : St Germain de Calberte

15 avril : La Calmette

20 mai : Col d'Asclier

17 juin : Belvezet

Nous contacter via le mail de l'association : [rando.garrigues@gmail.com](mailto:rando.garrigues@gmail.com) , ou par téléphone, le président Philippe Gallois 06 14 35 84 94 ou 04 66 81 25 37 .

## **FETE DE LA MUSIQUE**

Le vendredi 22 juin la fête de la musique se déroulera comme l'année dernière sur la place du 19 mars et comme l'année dernière le four à pain sera mis en chauffe pour cuire les pizzas. Une buvette permettra de se désaltérer en toute convivialité.

Le bénéfice de la buvette sera reversé au CCAS et un appel est lancé à tous les bénévoles pour une aide à son fonctionnement. Tous les musiciens amateurs sont conviés pour exprimer leur passion en partenariat avec les groupes musicaux invités à animer cette fête populaire.



**VENEZ NOMBREUX**



## Association *Le temps des copains*

# CINEMA PARADISO



Le 14 janvier près de cent de personnes sont venues assister à la projection du film *La nouvelle guerre des boutons* au foyer. Cette soirée avait des petits airs de nostalgie : un ticket d'entrée dentelé et un bon vieux projecteur avec de grosses bobines de film 35 mm. En effet une page technologique se tourne, adieu bobines nous voilà dans l'ère du numérique. Petits et grands ont donc apprécié ce moment, ponctué du bruit significatif du projecteur et de l'entracte nécessaire au changement de bobine. Le coût de la séance (projection et droits au Centre National du Cinéma) a été pris en charge en partie par les entrées complété par les fonds propres de l'association. Merci à CINÉPLAN et à tous pour votre participation. Rendez-vous est d'ores et déjà pris le samedi 25 août pour la séance en plein air près du pigeonnier.

L'association *Le temps des copains*

## MARCHE & RANDO VTT

### 5<sup>ème</sup> édition

Départ libre de la place de la mairie de 9h à 15h.

*Parcours détente ou sportif...*

**Circuits VTT de 10km ou 20km avec un ravitaillement sur le parcours de 9h30 à 11h30**  
**Circuit pédestre de 9 km**

Fermeture et débalisage à partir de 16h



### Inscriptions

**Vtt ou pédestre 3 € (12 € avec paëlla)**

*Parcours gratuits moins de 12 ans*

**Buvette**

**Restauration: Paëlla 10€ sur réservation:**

**04 66 81 91 61**

**04 66 63 03 12**

*Possibilité de repas tiré du sac*

**CONCOURS DE BOULES**

# Garrigues Ste Eulalie

**dimanche**

**29**

**avril**

RENSEIGNEMENTS

**04 66 81 91 61**



# SAMEDI 9 JUIN

PLACE DE GARRIGUES-SAINTE-EULALIE

## SOIRÉE COCHONNAILLE

18H30 A 21H30

APÉRITIF MUSICAL AVEC L'ORCHESTRE

"TEXTO"



A PARTIR DE 21H30 "REPAS"

ENTRÉE

ASSIETTE DE CHARCUTERIE



PLAT

JAMBON BRAISÉ

ACCOMPAGNÉ DE LÉGUMES



DESSERT CAFÉ



A PARTIR DE 22H "MUSIQUE"

AVEC

DJ ANGEL ET DJ CÉDRIC

15 EUROS PAR ADULTE, 6 EUROS PAR ENFANT  
RÉSERVATION AU 06.19.73.30.88 AVANT LE 4 JUIN

SOIRÉE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION "VIVE LA FÊTE"

Conception et Réalisation [www.cread-arth.com](http://www.cread-arth.com) 04 68 20 24 29 - 06 78 76 91 87



## EMBELLISSEMENT à SAINTE EULALIE



Après le marquage des places de stationnement de la place, un petit endroit de détente a été aménagé en face le lavoir. Cet espace, qui était envahi par la végétation, a été nettoyé, les murs du ruisseau ont été remontés

et la mise en place de 2 bancs donne à ce lieu un aspect convivial.

Gageons que les promeneurs auront plaisir à s'arrêter dans ce charmant endroit et que le magnifique travail de nos employés municipaux sera apprécié et respecté.

## SITE INTERNET

Le site internet de Garrigues Ste Eulalie est en ligne depuis le mois de janvier ; n'hésitez pas à le consulter.

Pour cela taper : [garrigues-ste-eulalie.fr](http://garrigues-ste-eulalie.fr)

Bien sûr, il en est à ses débuts et va être enrichi progressivement afin de répondre à vos attentes, nous comptons sur vos avis pour le faire évoluer.

Ce site a pu voir le jour grâce à l'aide de **MARIANNE BUECHLER** qui est venue spontanément nous proposer ses services pour le créer.

**MARIANNE** est d'origine Suisse, elle

possède une maison à Garrigues où elle vient séjourner dès que son emploi du temps le lui permet; nous la remercions vivement pour son aide efficace.

Vous trouverez un lien qui vous permettra d'envoyer des messages qui seront réceptionnés par nos services.

Responsables d'associations et organisateurs, n'hésitez pas à envoyer des informations, des photos et des commentaires de vos activités pour enrichir ce merveilleux outil de communication et de convivialité qu'est ce site.

## UN PONT BICENTENAIRE RENOVE

Ce pont se situe sur le chemin de Saint Dézéry à Sainte Eulalie (chemin ainsi désigné sur le cadastre Napoléon de 1812) soit 300 mètres environ après son origine au nord du pont de la départementale 982 qui enjambe le ruisseau de l'Arrière.

L'ouvrage qui est remarquable car constitué par deux arcades en pierre de Vers était dégradé à l'une de ses bases. Les employés municipaux ont procédé au remplacement de cette base après avoir



nettoyé les abords puis ils ont pris la pelle pour une opération de curage proprement dite.

Si vos pas d'une promenade vous amènent dans ce secteur, n'hésitez pas à faire un détour pour découvrir ce joli pont bicentenaire.



## PLAQUE APPOSEE AU FOUR A PAIN

Le four à pain, récemment rénové et dont la première chauffe a eu lieu avec succès lors de la fête de la musique l'année dernière, a été orné d'une belle plaque qui

rend hommage à la profession de boulanger. Cette plaque a été offerte par Mr Buenaventés ancien artisan boulanger qui a activement participé à la première chauffe et nous l'en remercions vivement.

Si l'une de vos ballades dans le village vous amène dans la rue du four vous apprécierez le cachet du lieu avec son four rénové, les jardinières en escalier et la plaque symbole du métier de boulanger.



## VOISINS VIGILANTS

Notre village, bien que moins exposé que la moyenne des autres villes et villages, est tout de même confronté à la recrudescence des cambriolages. Pour faire échec à ces actes de malveillance, certains s'équipent d'alarmes ou autres systèmes dissuasifs qui montrent leurs limites.

Suite à certaines prises de conscience, il est apparu que la solidarité et la communication peuvent être source de diminutions des incivilités, certaines villes ou villages ont entrepris une démarche banale qui incite les habitants à une solidarité vigilante vis-à-vis de leurs voisins : cette solidarité consiste à une information du ou des voisins sur les absences afin que toute intrusion puisse être détectée et signalée voire déjouée.

Cette démarche baptisée « voisins vigilants » a montré qu'outre la création de liens entre voisins elle permettait une baisse des actes de malveillance.

N' hésitez pas à signaler à la gendarmerie tout comportement qui vous paraît anormal : stationnement, comportement suspect, etc.....

## ETRE VOISIN VIGILANT ET SOLIDAIRE EST UN ACTE NATUREL DE LA VIE EN SOCIETE.

### VOUS AVEZ ENTENDU : S I V U – S M I C T O M – S I T O M



Derrière ces sigles barbares se trouvent des syndicats qui font partie de notre quotidien.

Le **S I V U de Choudeyrague** (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) est le syndicat qui gère la déchetterie, il regroupe

9 communes ; Aigaliers, Aubussargues, Baron, Collorgues, Foissac, Garrigues Ste Eulalie, Moussac, St Chaptès et St Dézéry soit une population totale de 6294 habitants.

En 2011 la déchetterie a reçu 6811 visites dont 1526 d'habitants de Garrigues Ste Eulalie. Le tonnage total reçu cette même année s'est élevé à 1750 tonnes pour un volume de 9400 m3. Depuis 4 ans, les apports sont à peu près stables.

Le **S M I C T O M de Massargues** (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Transport des Ordures Ménagères ), ainsi nommé depuis le départ des communes de St Chaptès, Dions et Ste Anastasie pour l'agglomération de Nîmes métropole, rassemble les communes d'Aubussargues, Baron, Bourdic, Blauzac, Collorgues, Garrigues Ste Eulalie et St Dézéry soit une population de 3544 habitants. Ce syndicat assure, via la Société OCEAN titulaire du marché la collecte en porte à porte des ordures ménagères et de la collecte sélective. Les tonnages récoltés en 2011 ont été de 792 tonnes d'ordures ménagères et 121 tonnes de collecte sélective ce qui représente un poids moyen récolté par habitant de 220 kg pour les OM et 34kg pour la CS qui sont des chiffres dans la norme nationale.

La qualité du tri sélectif (sacs bleus) doit être améliorée car en 2011 on a observé 30% de refus de tri qui sont renvoyés à nos frais vers l'incinérateur.

Il est important de rappeler que la collecte sélective concerne tous les emballages métalliques, en carton et les films et flaconnages plastiques sauf ceux qui ne sont pas vidés ainsi que :

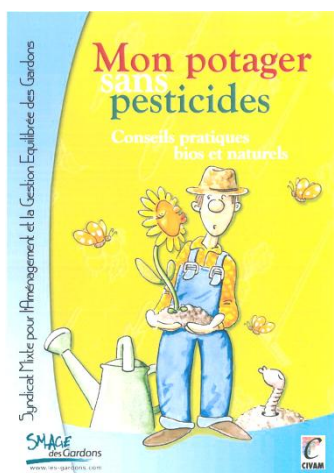
- les barquettes en polystyrène ou en plastique : viandes, poissons, fruits et légumes
- les pots en plastique : pots de yaourt, crème fraîche, fromages
- les boîtes en plastique : boîtes à œufs, support de gâteau, ...
- tout objet en plastique : gobelets, couverts, jouets, pots de fleurs, cagettes, tuyaux, câbles,
- tous les emballages ayant contenu un produit dangereux : pots de peintures, bombes aérosol de produits phytosanitaires, ...
- tout objet en métal : casseroles, outils, jouets, couverts, ...
- les cartons souillés
- tout objet en carton : jouets, meubles

Il est arrivé au centre de tri dans les sacs bleus des couches de bébé, des animaux morts et même vivants et bien d'autres choses encore !!!!

### **SI VOUS AVEZ UN DOUTE SUR UN EMBALLAGE METTEZ LE DANS LA POUBELLE DES ORDURES MENAGERES**

Le **S I T O M Sud Gard** (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) : ce syndicat traite l'ensemble des déchets collectés au porte à porte ou en apport volontaire dans les déchetteries en les incinérant ou en les recyclant. Il regroupe 80 communes et 284000 habitants et gère l'incinérateur. Bientôt il gèrera le tri sélectif qui est actuellement sous traité à une société privée.





## **Mon potager sans pesticides ! Un livret technique et pédagogique pour les jardiniers amateurs ... et ceux qui voudraient le devenir**

**Comment obtenir un sol fertile et vivant, maîtriser les herbes indésirables, éviter les maladies, limiter les ravageurs, ... sans pesticides et engrais de synthèse et tout en économisant l'eau?**

Le petit guide pratique rédigé par la Fédération Départementale des CIVAM et réédité par le SMAGE des Gardons est là pour aider les jardiniers des Gardons à pratiquer un jardinage respectueux de la nature et de la ressource en eau.

Il est disponible gratuitement pour tout habitant ou toute association de notre bassin versant (dans la limite des stocks disponibles), et diffusé systématiquement dans la dizaine de Communes du Bassin versant qui se sont engagées dans des démarches de suppression des pesticides dans les parcs, jardins et voiries.

### **Changer de regard sur les herbes folles**

Car si chaque habitant doit s'habituer à des pratiques moins intensives de désherbage sur les espaces publics, il est souhaitable qu'il s'en inspire autant que possible pour l'entretien des espaces privés. En effet, qui sait que les particuliers sont des consommateurs non négligeables de pesticides (9% des ventes nationales, contre 1% pour les collectivités) ? Des utilisateurs peu ou pas formés et surtout très mal informés des précautions d'usages de ces biocides (qui tuent la vie) et des risques sur la santé et l'environnement. Surdosages, applications sur des surfaces imperméables soumises au ruissellement, absence d'équipement de protection de l'applicateur, ... sont monnaie courante. L'impact de ces pratiques sur nos écosystèmes n'est pas négligeable (près de 25% de la pollution par les pesticides selon certaines études).

### **Alors, pour ses légumes comme pour ses plantes, pourquoi ne pas privilégier des recettes de bon sens, naturelles et bio ?**

Gageons que cette lecture intéressera les jardiniers confirmés comme celles et ceux qui ne le sont pas (encore) : car jardiner c'est interagir avec la nature et l'environnement, et ça nous concerne tous.

*L'édition Gardons de ce livret est financée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Languedoc Roussillon, le Département du Gard et le SMAGE des Gardons. Il s'intègre aux actions de lutte contre les pollutions diffuses (nitrates, pesticides) et pour la reconquête de la qualité de l'eau du Contrat de rivière des Gardons.*

Contact :  
Régis NAYROLLES – SMAGE des Gardons, 11, Place du 8 mai, 30044 NIMES  
cedex 9  
Courriel :  
[smage.rn@les-gardons.com](mailto:smage.rn@les-gardons.com) – tel : 04-66-76-37-24 – Télécopie : 04-66-76-37-20





## Déclaration en mairie

# FORAGES et Puits domestiques

Retrouvez l'info sur le site de la DDTM du Gard : [www.gard.equipement-agriculture.gouv.fr](http://www.gard.equipement-agriculture.gouv.fr)



**Le Décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008** impose à tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique de le déclarer en mairie.  
Cette obligation s'impose pour tout ouvrage, qu'il soit ancien ou nouveau, défectueux ou en activité

## Un enjeu environnemental et de santé publique

### ==> Qu'est ce qu'un usage domestique ?

Vous êtes concerné, par cette déclaration si vous possédez un ouvrage de prélèvement (forages ou puits) en eau souterraine et que cette eau sert aux besoins usuels d'une famille (alimentation en eau potable de la maison, arrosage du jardin etc. )

Tout prélèvement inférieur ou égal à 1 000 m<sup>3</sup> par an est assimilé à un usage domestique qu'il soit effectué par une personne physique ou une personne morale et qu'il le soit au moyen d'une seule installation ou de plusieurs

*Au delà, les prélèvements > 1 000 m<sup>3</sup> par an sont soumis à déclaration ou autorisation au titre de la loi sur l'eau*  
Consultez la DDTM du Gard

### ==> Comment faire sa déclaration ?

Les forages et puits domestiques doivent être déclarés à la mairie du lieu où ils sont implantés.

- Si vous avez déjà un forage ou un puits dans votre propriété, cet ouvrage doit être déclaré au plus vite auprès de la mairie, qu'il soit en état de fonctionner ou non.

- Si vous désirez réaliser un nouveau forage ou un puits sur votre propriété, vous devez faire une déclaration d'intention au moins un mois avant le début des travaux, puis compléter cette déclaration une fois les travaux réalisés.

### ==> Une déclaration pourquoi faire ?

#### Un enjeu environnemental

L'eau est un bien commun à protéger. Les forages doivent être réalisés dans " les règles de l'art " afin d'éviter toute pollution de la nappe souterraine par ruissellement des eaux superficielles. La déclaration vise à faire prendre conscience de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la gestion quantitative des eaux souterraines

#### Un enjeu de santé publique

En cas de pollution accidentelle susceptible de présenter un risque sanitaire pour la population, le recensement des puits et forages privés permet aux services publics (Agence Régionale de Santé - collectivités...), d'informer rapidement les utilisateurs et de leur communiquer les consignes à respecter (interdiction de consommation, le cas échéant)

### ==> Dois-je payer une redevance ?

**NON**

Les prélèvements domestiques (< 1 000 m<sup>3</sup>/an) ne sont pas soumis au paiement d'une redevance.



#### Étape n° 4

Dans le mois qui suit la réception de la déclaration complète

Envoi d'un accusé de réception par la mairie

#### Étape n°3

Après les travaux

Complément à la déclaration d'intention après réalisation des travaux à envoyer à la mairie

#### Étape n°2

1 mois avant les travaux

Envoi de la déclaration d'intention à la mairie de la commune où est situé le forage

#### Étape n°1

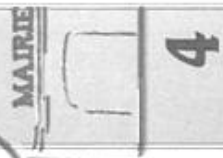
Téléchargez le formulaire

[www.gard.equipement-agriculture.gouv.fr/declaration-en-mairie-des-forages-4646.html](http://www.gard.equipement-agriculture.gouv.fr/declaration-en-mairie-des-forages-4646.html)



2

3



MAIRIE

4

# Agir pour préserver notre environnement



Le dispositif Cyclamed permet de :

- S'inscrire dans une démarche de tri sélectif et éviter les rejets médicamenteux dans la nature (décharge, eaux...)
- Récupérer les MNU pour les détruire de façon responsable dans le circuit pharmaceutique et dans le respect des règles environnementales
- La valorisation énergétique permet d'éclairer et de chauffer des logements.

## EN PHARMACIE

### Le retour à l'officine des MNU (Médicaments Non Utilisés)



**PÉRIMÉS OU NON,  
MÊME S'IL N'EN RESTE  
QUE TRÈS PEU**

**SIROPS,  
SOLUTIONS...**

**SUPPOSITOIRES,  
OVULES...**

**COMPRIMÉS,  
GÉLULES, POUDRES...**

**POMMADES,  
CRÈMES, GELS...**

**AÉROSOLS,  
SPRAYS...**

### MAIS NE RAPPORTEZ PAS...

**SERINGUES,  
AIGUILLES**

**PANSEMENTS,  
COMPRESSES**

**UNETTES,  
PROTHÈSES**

**RADIOGRAPHIES,  
THERMOMETRES,  
APPAREILS MEDICAUX**

**PRODUITS  
CHIMIQUES**

**PARAPHARMACIE,  
COMPLÉMENTS  
ALIMENTAIRES**

**PRODUITS  
VÉTÉRIAIRES**



## La page de la Bibliothèque Municipale

### Nouveautés

Après le passage du bibliobus, le 09 mars dernier, nous pouvons proposer à nos lecteurs 1000 nouveaux livres pour les petits et les grands. Venez fouiller sur nos étagères et découvrir des livres qui n'attendent que vous !

### La Bibliothèque : pourquoi pas vous ?



La bibliothèque municipale vous accueille toujours, le mercredi de 16 à 18 heures et le vendredi de 17 à 19 heures. Elle fonctionne grâce aux subventions municipales et à la modique cotisation que vous versez annuellement. Ce sont des bénévoles, qui acceptent de donner de leur temps et de leur énergie, qui la font vivre. Ils passent du temps à choisir de nouveaux livres, à ranger, à chercher des contes et à animer les expositions ou les moments consacrés aux plus jeunes de nos lecteurs. Aussi, s'ils ont

quelques défaillances : retard à l'ouverture, oublis, ou autres erreurs dans la gestion de vos cartes ou de vos abonnements, SOYEZ COMPREHENSIFS ne leur en veuillez pas ! Rejoindre l'équipe, c'est partager de bons moments alliant plaisir et engagement, nous vous y incitons tous ! Vous qui aimez la lecture, qui souhaitez vous intégrer au village, qui avez envie de l'animer, n'hésitez pas, venez nous voir, nous nous réunissons à la bibliothèque tous les premiers lundis du mois, à 18 heures, nous serons heureux de vous faire une place parmi nous.

### Permanences

Vous allez bientôt fêter Pâques, sachez que la bibliothèque fermera ses portes pendant les vacances scolaires du 7 au 21 avril. Autre jour de fermeture le vendredi 18 mai 2012. N'oubliez pas de prendre vos dispositions pour ne pas manquer de lecture.



### Contes

Les prochaines séances de Contes pour tous :

auront lieu les mercredis 21 mars, 25 avril, 23 mai et 20 juin 2012, à 16 heures 30 ;

et celles pour les plus petits non scolarisés :

se dérouleront les mardis 3 avril, 15 mai et 12 juin à 10 heures 30

Rendez-vous comme d'habitude à la Bibliothèque en compagnie des parents, grands-parents ou nounous.



# LES NOUVELLES DU R.P.I.

## LA CLASSE DE NEIGE 2012



Photographie prise par  
Guy Broissiat

De gauche à droite en  
haut :

Joséphine, Elodie, Tom,  
Gaby, Eva, Marc, Téo,  
Arthur, Aline, Yanis,  
Jules, Amandin,  
Baptiste, Killian, Léa.

De droite à gauche en  
bas :

Eddy, Marion, Marie,  
Nawel.

Nous, les enfants du cm2, accompagnés de Guy : père d'un élève Jules Broissiat et de notre institutrice J. Accabat avons participé à une classe de neige, du lundi 6 février au vendredi 10 février 2012 à Moulin-Vieux, commune de Lavalens, en Isère. Nous sommes partis en autocar à 6 heures 30. Le jour n'était pas encore levé. La classe du cm1-cm2 de Cruviers-Lascours nous attendait dans le bus. Nous sommes arrivés vers midi.

Le lundi après-midi nous avons loué le matériel de ski : casque, chaussures, skis et bâtons. Nous avons skié 14 heures pendant la semaine : deux heures le matin de 9 heures 30 à 11 heures 30 ; après le déjeuner de 15 heures à 17 heures. Le mardi 7 février, la température avoisinait les moins trente degrés.

Le premier jour, les deux groupes de débutants sont restés au bas des pistes et ont skié sur celle des « Bambins ». L'équipe des moyens a emprunté le « chemin des écureuils » : un sentier dans la forêt. Quant aux avancés, ils ont pris « la poudre d'escampette » et sont allés au téléski des « cochettes ». Le froid était tel qu'il a fait pleurer Killian, Marie et Marion. Vers 18 heures, tout le monde visita une ferme qui comptait environ une quarantaine de vaches laitières et à viande, des veaux nouvellement-nés et deux taureaux. En sortant nous « embaumions » car nous avons donné à manger aux vaches et les avons touchées.

Les repas étaient variés et avec notre appétit de loup nous dévorions les plats sans en laisser une miette. Grâce à Eva et à ses onze ans nous avons pu déguster un gâteau d'anniversaire tout chocolat et tout « Tagada ».

Nous nous sommes beaucoup amusés pendant les veillées. Les jeux furent nombreux : « tape-casserole », déguisement, boum, jonglages avec le feu, facteur, « gorille- cacahuète ». Nous devons tout cela aux animatrices Nawel, Sabine et à l'animateur Thibault.

Vendredi 10 février fut un grand jour ! Nous avons « passé » les étoiles : flocon, deuxième étoile, troisième étoile, étoile de bronze, étoile d'or sans oublier l'étoile d'honneur qu'ont méritée Yuna et Joséphine.

Quelle belle semaine ! Que de beaux souvenirs : cascades gelées, arbres enneigés, corbeaux frigorifiés !  
MERCI A TOUS POUR CE BEAU CADEAU !

*Les élèves du C.M.2*

# RENSEIGNEMENTS UTILES

## MAIRIE

☎ 04 66 81 24 07

Fax : 04 66 81 29 77

E-mail : [garrigues.ste.eulalie@wanadoo.fr](mailto:garrigues.ste.eulalie@wanadoo.fr)

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H

## PERMANENCES

Le **MAIRE** reçoit le vendredi de 9H30 à 11H30 sur rendez-vous

Les **ELUS** vous reçoivent sur rendez-vous à demander au secrétariat

### CORRESPONDANTE MIDI LIBRE :

**GIBERT Marie-Madeleine** Tel: 04 66 81 20 85

### CORRESPONDANTE REPUBLICAIN D'UZES

**HENRY Stéphanie** Tel : 04 66 63 17 71

ASSOCIATION		PRESIDENT	TELEPHONE
COMITE DES FETES		LONGUET Eloi	
LA FARIGOULE, Club des Aînés		DURET OZIL Simone	04 66 36 14 76
TERRE DES ENFANTS		MORDANT Lucie	04.66.81.20.84
EGLISE CATHOLIQUE		BANCILLON Bernadette	04.66.81.22 97
EGLISE REFORMEE		DARBOUSSET Sullyse	04.66.81.27.47
SOU DES ECOLES		BORRELLI Christophe	06.76.21.46.44
SOCIETE DES CHASSEURS		MARCON Yves	04.66.81.21.63
BOULEGA TE		ROQUEL Jean-Paul	06.15.65.51.09
LA JEUNESS GARRIGOISE		BOUDON Mikaël	06.77.84.00.24
LE TEMPS DES COPAINS		MICHEL Bruno	04.66.81.91.61
RANDONNEE PEDESTRE GARRIGOISE		GALLOIS Philippe	04.66.81.25.37 06.14.35.84.94
VIVE LA FETE		JULVE Cédric	06.19.73.30.88 06.61.04.99.40



# séjour Ados

Du 23 au 29 juillet 2012

12/16 ans

Aventure/Nature  
Au Camping UNIVERSAL  
ROCHEGUDE 30430

Multi activités: canyoning, escalade, Paint ball  
Spéléologie, baignade, marchés locaux, veillée animée...

## Inscription

Enfants de Garrigues Ste Eulalie et de Collorgues	Enfants de l'extérieur
245 euros	350 euros

( compris: tous les repas, les tentes, le déplacement)  
Inscription par téléphone obligatoire

Les dossiers d'inscriptions seront disponibles dans les  
mairies de Garrigues Ste Eulalie et de Collorgues.

Association EQUILIBRE

06.64.34.52.49



## L'agenda en bref :

Dimanche 1<sup>er</sup> avril 2012 :  
Marché aux fleurs à  
Collorgues dans la cour du  
château.

Dimanche 15 avril 2012 :  
Kermesse de Terre des  
Enfants au foyer de  
Garrigues Ste Eulalie.

Dimanche 29 avril 2012 :  
Marche et Randonnée  
VTT, organisées par  
l'Association Le Temps  
des Copains.

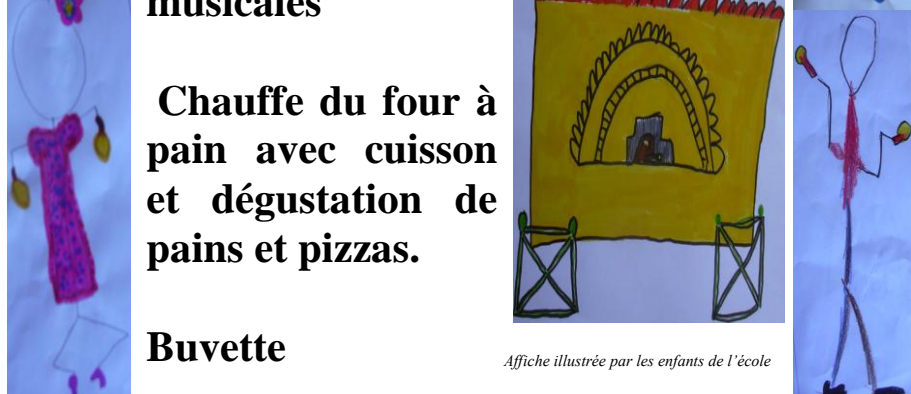
Mardi 8 mai 2012 :  
Commémoration de la  
victoire de 1945

Jeudi 17 mai 2012 : Vide  
grenier sur la place de la  
Mairie à Garrigues Ste  
Eulalie.

Dimanche 20 mai 2012 :  
Kermesse de la  
communauté protestante  
au foyer de Garrigues Ste  
Eulalie.

Samedi 9 juin 2012 :  
Soirée Cochonnaille  
organisée par  
l'Association « Vive la  
Fête » sur la place de la  
Mairie

Vendredi 22 juin 2012 :  
Fête de la Musique sur le  
Place du 19 mars avec  
mise en chauffe du four à  
pain



# Fête de la MUSIQUE

vendredi 22 juin 2012

Garrigues Ste Eulalie

place du 19 mars -  
19h

Animations  
musicales

Chauffe du four à  
pain avec cuisson  
et dégustation de  
pains et pizzas.

Buvette



Affiche illustrée par les enfants de l'école